



Feuille de chou du Cds 25 N°8



6 avril, 2004

SOMMAIRE

- * Edito
- * Compte rendu CD du 20/06/03
- * Compte rendu CD du 26/09/03
- * Compte rendu CD du 17/12/03
- * Compte rendu de l'A.g du 17/01/04
- * Comité Directeur et Responsables de Commission
- * Les réunions
- * Stages de formation
- * Autre info
- * Articles de presse
- * Courrier reçu.
- Comptes rendus de manifestations :**
- * Fête du Sport
- * Rivière de rang (réun°, sortie...)
- * J N S 2003
- * Dépollution belvédère de Mandeure
- Pièces jointes :**
- * Guide de l'organis° de manifestations
- * Adresses 2004

En guise d'éditorial

Créé en 1968, le Comité Départemental de Spéléologie du Doubs est reconnu depuis 10 ans comme organisme décentralisé de la F.F.S.

Il a su s'adapter et se développer en créant des liens étroits avec de nombreux organismes locaux, afin de valoriser et de défendre les actions de notre communauté.

De nombreux projets ambitieux ont contribué à la cohésion et au rapprochement des associations spéléologiques du département : la réalisation des inventaires menée par le GIPEK, le rassemblement national de Mandeure, les assises de l'environnement karstique, les multiples participations aux manifestations locales etc...

La force de ses actions émane de la richesse et de la diversité des clubs, mais aussi de l'investissement de leurs membres.

Je tiens à remercier tous les spéléos fédérés dans le Doubs pour leur participation active à la vie associative. Les sorties en classiques, l'ouverture de nouveaux réseaux, la publication des travaux, mais aussi l'initiation et la formation, la gestion des associations et de notre patrimoine souterrain, la promotion de nos activités... permettent à chacun de trouver une place qui lui convient, d'évoluer et de partager des moments forts.

Aujourd'hui, l'évolution du contexte politique et réglementaire au niveau local ou national nous impose une vigilance accrue : les diverses dispositions ou interdictions à venir nous demandent rigueur et compétence : notre liberté d'action est en jeu.

C'est pourquoi il est nécessaire de se serrer les coudes pour défendre nos intérêts : Prendre des responsabilités fédérales, investir un peu de son temps dans un comité directeur ou dans l'organisation d'un projet, s'informer, se former et transmettre son savoir, communiquer, susciter l'engouement des jeunes... c'est assurer un avenir prometteur à notre passion commune.

Le CDS est le relais entre les associations, les membres, les collectivités et la fédération.

N'hésitez pas à proposer vos projets, à indiquer vos souhaits, à communiquer vos infos !!

Les membres du Comité Directeur et les responsables des commissions sont à votre écoute, la Feuille de Choux et ses lecteurs attendent vos articles !!!

Vous souhaitant de belles explorations

Le Président, Emmanuel RUIZ

Compte Rendu Réunion du 20/06/2003

Présents : Claude et Marie-Jeanne PARIS, Christian JEANNOUTOT, Rolland BRUN, Benoît DECREUSE, Thomas SERGENTET, Julien SUE, Emmanuel RUIZ, Jean Marc RIAS, Pascal FREY
Excusé : Natanaél LIGIER

⇒ **Accès rivière de Rang : Michel Cottet, membre du comité de pilotage**
(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

“ médiation loisirs de pleine nature et environnement dans le massif du Jura ” négocie pour le CDS un accès à la rivière souterraine de Rang. Ceci afin de rendre la cavité (actuellement fermée) accessible aux spéléos qui souhaite la visiter et pour reprendre les explos.

⇒ **Fête du sport** : Le 28 juin 2003 à la gare d'eau (BESANCON)

Un espace à été réservé par le CDS.

TK de progression sur cordes, démonstration et initiation ; Module GSAM ;

Des plaquettes avec les adresses des différents clubs du Doubs seront distribuées sur place.

⇒ **Dossier brochage**

Le Conseil Général s'engage à verser 2200 Euros déjà 1100 Euros ont été versés.

Prévoir une réunion brochage à l'automne pour définir le choix des cavités, la formation des équipes

Un dossier de demande de subvention a été envoyé à la FFS.

⇒ **Renouvellement du Bureau.**

Claude Paris et Christian Jeannoutot ne souhaite pas se représenter.

⇒ **Problème de graffiti aux Orcières**

Jean Marc a constaté que des graffitis ont été réalisés par des enfants. Voir pour envoyer courrier aux parents.

⇒ **Préparation AG**

Pour le moment, pas Candidats pour organiser l'AG.

⇒ **Questions diverses**

CDESI : Commission départementale des espaces sites et itinéraires, il est important que les CDS y soient représentés.

Thomas SERGENTET

Compte Rendu Réunion du 26/09/2003

Présents : Claude PARIS, Christian JEANOUTOT, Pascal FREY, Manu RUIZ, Jean Marc RIAS, Benoît DECREUSE, Rolland BRUN, , Thomas SERGENTET,.

Présentation du vidéo projecteur + PC portable :

Christian nous présente le matériel récemment acheté, ce matériel étant assez onéreux et fragile, un règlement devra être établi pour définir les modalités de prêt (caution....). Pascal Frey se propose de réfléchir à la rédaction ce règlement.

Le matériel sera certainement assuré avec l'assurance de la Fédération (“ assurance locaux clubs ”) qui couvre le local et ce qu'il contient.

Journées nationales de la spéléo.

Les journées nationales de la spéléo ont lieu cette année les 4 et 5 octobre.

Actions prévues pour cette occasion :

GSD : sorties d'initiation à la grotte des Cavottes prévues les 5 et 6 octobre, les 26 et 27 septembre le GSD a réalisé des sorties destinées au grand public à la grotte de St Vit (grotte éclairée, visites guidées, dépollution).

GCPM + Spiteurs fous : Projections diapos et video au gîte de Montrond et animations au sentier karstique (initiation, découverte).

Nyctalos : Sortie initiation.

Club spéléo la roche : Sortie initiation à Gonvillard.

GSAM : Sortie initiation à la grotte du Château (Terre de Chaux).

ASCR : Sortie initiation à la Grotte du Crotôt.

SC Mont d'Or : Sortie initiation.

Dossier Brochage.

Jean Marc va relancer la Fédé pour demande de subvention (800 Euros demandés).

Pas de nouvelle du Conseil Général pour la deuxième moitié de la subvention (déjà versé 1100 Euros).

(Suite de la page 2)

Début du brochage prévu avant la fin de l'année, les gouffres du Bief Bousset, de la Légarde, de Pourpeville, du Bois d'Uilly seront équipés en priorité. Le choix des cavités à équiper ou à ne pas équiper et les critiques sur les équipements pourront être discutés à l'AG.

Du matériel va être acheté dans les semaines à venir pour environ 2000 Euros (perfo, broches, colle ...).

Rivière de Rang

Pour l'accès à la rivière de Rang, un courrier a été envoyé à la Mairie en Juillet, pour demande d'accès + projet de convention.

Convention type de la Fédé à remplir.

Dossier Bournois.

Dossier en instruction, insisté sur la négligence de l'encadrement.

Inventaire, Tome 4

Ca avance, réunion Gipek le 30 octobre.

Préparation AG

Contacter le club des Nyctalos qui n'ont pas organisé l'AG depuis longtemps.

Questions diverses

Projet de décharge déchets ultimes à Fontaine les Clerval (suivi par Rolland B et Denis M).

Baume des Curés à Villars s/ Chalamont fermée, pour accès demander la clef en mairie.

Les 27 et 28 décembre WE formation à Montrond.

Le secrétaire : Thomas

Compte Rendu Réunion du 17/12/2003

Présents : Claude PARIS, Christian JEANNOUTOT, Pascal FREY, Benoît DECREUSE, Rolland BRUN, Thomas SERGENTET, Christophe CLAUDEL, Denis MOTTE.

Excusés : Manu RUIZ, Jean marc RIAS, Julien SUE.

Préparation AG :

L'assemblée Générale 2003 se déroulera le samedi 17 janvier à Villers sous Montrond. Le Groupe Speleo NYCTALO se charge de l'organisation de la soirée. Réunion et repas sur place (salle des fêtes).

Envoi des convocations avant le 1^{er} janvier.

CDESI :

La Commission Départemental des Espaces Sites et Itinéraires est en cours de " fabrication ", il sera important de participer au débat de cette commission en ce qui concerne notamment l'accès aux cavités.

Rivière souterraine de Rang :

Une visite avec les élus locaux est prévue le 24 janvier à 14h00.

Une convention concernant l'accès à la rivière et à la grotte de Roche Gaillot est en préparation entre le CDS et la Mairie.

Le Maire souhaite qu'une soirée diapo soit organisée dans le courant de l'année.

Video projecteur :

Modalités de prêt du matériel non défini précisément, en cours de réalisation par Pascal.

Projet de décharge à Fontaine les Clerval :

A Fontaine les Clerval, une étude est en cours dans le cadre d'un projet de décharge. Cette décharge sera destinée à recevoir des déchets ultimes (8000 tonnes par ans sur 15 à 20 ans). Les spéléos locaux (ASCR, GSCB) ont été consultés, une dizaine de cavités dont 2 pertes se trouvent à proximités du site (gouffre du Canton Berçot, Grotte

(Suite de la page 3)

perte du Canton Berçot).

Deux colorations ont été réalisées, réapparition du colorant à la Source Bleue à Hyèvre Paroisse.

Brochage :

Le Gouffre des Biefs Bousset a été Broché en décembre, les Gouffres de la Légarde et de Pourpeville le seront prochainement.

Une lettre d'information destinée aux fédérés sera envoyée avec la convocation à l'AG du CDS.

Echelle Groupe du Morey.

L'échelle qui était installée en fixe à l'entrée du gouffre du Morey a été retirée.

Questions diverses :

Projet TGV : Demande de renseignement sur les cavités situées sur les communes de Aibre, Semondans, Desandans, Le Vernoy. Peu de cavités dans l'inventaire, dossier transmis aux clubs locaux.

Le secrétaire : Thomas

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 17/01/2004

Villers sous Montrond.

Organisée par le GSAM, elle débute à 15h30 en présence de 40 personnes représentant 12 clubs du département (GSD, GCPM, GSCB, GSAM, ASCR, SC La Roche, Spiteurs fous, SC Mont d'Or, GAG, GS Nyctalos, KARSTIC, CAF Pontarlier).

Composition du Bureau :

Claude Paris, Président en exercice du CDS 25

Christian Jeannoutot, Trésorier en exercice

Thomas Sergentet, Secrétaire en exercice

BILAN MORAL

Année 2003

Comme convenu après le changement anticipé du comité directeur de l'année 2001, il n'y avait pas de projet important prévu cette année. Nous nous sommes donc appliqués à la gestion du quotidien et des affaires courantes.

I. VIE DU CDS :

I.1 – Vie interne

Le Comité Directeur s'est réuni trois fois en cours d'année.

I.2 – Statistiques

Au niveau des effectifs, la situation est stable avec 213 fédérés contre 215 en 2002, dont 27 jeunes de moins de 18 ans. Il faut ajouter 134 licences temporaires dont 108 d'une journée et 26 de trois jours. Le Doubs compte 13 clubs et un membre individuel. A noter la disparition de l'Association Séquane de Recherche Spéléo.

I.3 – Subventions

Comme dans les années passées, tous les clubs ont reçu en début d'année un dossier pour nous informer de leurs projets. A partir de ces informations et des actions prévisionnelles intéressantes, le CDS monte un dossier bien étoffé de demandes de subventions.

Conseil Général :

Dans le cadre du "Sport pour tous", le Conseil Général nous a alloué une subvention de 2200 ? avec comme action phare, la journée de la Spéléo. Le projet brochage n'a pas été retenu.

Jeunesse et Sport :

(Suite de la page 4)

Les huit clubs qui avaient fait une demande ont reçu une subvention pour un montant total de 2140 Euros. Le SSF 25 reçoit 500 Euros pour la formation et le CDS 450 Euros.

I.4 – Assises nationales de l'environnement karstique

En 2001, nous avons réalisé une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau, 1000 Euros nous ont été attribués cette année.

I.5 – Brochage

Le projet de brochage de certaines cavités très fréquentées du département a été présenté au Conseil Général, à Jeunesse et Sport et à la FFS avec une demande de financement. Ce projet est étalé sur 3 ans. Jeunesse et Sport nous a alloué 3000 Euros et la FFS 550 Euros. La première cavité équipée est le gouffre des Biefs-Boussets.

I.6 – Journée de la spéléologie à Déservillers

Nous avons été informé tardivement par le comité des fêtes de Déservillers pour une demande de participation à une journée renouvelable tous les ans sur le thème de la spéléologie. Les délais étant trop court, nous avons conseillé de se rapprocher des clubs locaux et demandé une rencontre en début d'année pour 2004.

I.7 – Matériel informatique

Le CDS s'est équipé d'un PC portable et d'un vidéo projecteur. Ce matériel coûteux, destiné aux réunions, stages, conférences, soirées, ... pourra être utilisé par les clubs fédérés suivant un règlement de prêt qui est en cours de définition.

II. SOUTIEN AUX CLUBS

II.1 - Développer les clubs

Le CDS incite les clubs et les aide à s'investir à travers d'actions qui valorisent notre discipline.

Dix clubs ont répondu au questionnaire du CDS sur leurs activités de l'année. Les actions sont très diversifiées, allant de la participation à la journée " science en fête " à la sortie d'initiation tout public. Les clubs touchent un large public et contribuent à donner la "bonne image" de notre discipline. La participation du CDS est de 440 Euros.

II.2 - La journée de la spéléo

Comme l'année dernière, le CDS n'avait pas décidé de participer directement, mais plutôt d'inciter et d'encourager les clubs. Ceci, pour multiplier les actions et mieux les répartir sur le territoire. Pour cette deuxième journée nationale, huit clubs ont proposé une animation, et se sont partagés 800 Euros.

II.4 – Formation

Une seule bourse de 60 Euros a été remise pour un stage de perfectionnement technique et un week-end de formation technique a eu lieu en début d'année.

II.5 – Les clubs à l'étranger

Les clubs locaux se sont illustrés sur différents karsts étrangers : Autriche, Crète, Grèce (liste ci-après). Ils exportent leur savoir faire et leur expérience et contribuent ainsi à la reconnaissance de notre discipline.

II.6 – Rapport des clubs avec les collectivités

Le savoir faire des spéléologues est reconnu, les différentes structures spéléologiques sont régulièrement sollicitées par la collectivité (liste ci-après).

II.7 – Bulletin " La Feuille de Choux "

Deux numéros ont été publiés en cours d'année. La Ligue, par l'intermédiaire de son emploi jeune, nous aide à la composition, au tirage et aux envois.

II.8 – Information

Une plaquette d'information a été envoyée à tous les fédérés pour plusieurs raisons :

Préparer le renouvellement du Comité Directeur, lancer l'appel aux candidatures et rappeler le rôle du CDS.

III. DIVERS

III.1 –Fête du Sport

(Suite de la page 5)

Le Conseil Général a demandé aux comités du département d'organiser, le 28 juin, dans le parc de la Gare d'Eau, une manifestation gratuite pour la découverte et la promotion des différentes disciplines. Un parcours spéléo, un atelier acro-branche et une mini exposition ont été réalisés par 3 clubs. Une plaquette présentant les clubs du Doubs a également été distribuée. La participation du CDS d'élève à 300 Euros

III.2 - Médiation environnementale

Le CDS est en train de tester une démarche expérimentale de " médiation environnementale " pilotée par un groupe de travail intitulé " Comité de Pilotage médiation pour les loisirs de pleine nature " dans le but de négocier l'accès à la rivière souterraine de Rang. Deux réunions ont eu lieu en mairie de Rang et le projet est en bonne voie et devrait se solder par une convention d'accès.

III.3 - CDESI

La modification récente apportée à la loi sur le sport entraîne la création d'une commission départementale des espaces sites et itinéraires relatif aux sports de nature, placée sous l'autorité du Président du Conseil Général. Cette nouvelle commission aura des incidences sur la pratique de notre activité et le CDS s'est porté candidat.

III.4 – INVENTAIRE SPELEOLOGIQUE DU DOUBS

Le tome IV de l'inventaire spéléologique du Doubs est en cours de finition par le G.I.P.E.K. et la souscription vient d'être lancée.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

→ BILAN FINANCIER (voir document joint)

2 postes de dépense important cette année : l'achat du matériel informatique pour 6000 Euros

Le début du brochage, 1600 Euro déboursés

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

→ BILAN DES COMMISIONS

Commission enseignement.

Un stage de formation a été organisé en 2003 à Amathay Vésigneux, une quinzaine de participants. Même week end à prévoir pour 2004 en complément des formations organisées par la ligue.

Commission inventaire.

Le tome 4 de l'inventaire devrait paraître en 2004 (pas avant 3 mois), à ce jour il est terminé à 67 %. Trois cantons sont complètement terminés (Mouthe, Pontarlier et St Hippolyte).

Commission environnement.

Le projet de renouveler la pancarte à l'entrée de la grotte de Bournois n'a pas avancé à voir pour 2004.

Le GSD a réalisé une dépollution à la grotte de St Vit.

Natura 2000 : 50 sites retenus

Une médiation environnementale a été engagée avec la commune de Rang concernant l'accès à la rivière souterraine de Rang, une convention va être établie entre le CDS et la commune pour définir les modalités d'accès.

Accès Chauveroché

Projet de décharge (déchet ultime) à Fontaine les Clerval, les spéléos locaux ont été contactés pour demande de renseignement concernant les cavités des alentours (affaire suivie par l'ASCR et le GSCB).

Commission Secours

Une nouvelle convention a été signée en mai 2003.

1 seul secours cette année à la Baume St Anne.

7 Auto secours (pour les stats faire remonter au SSF les auto secours que vous êtes amené à réaliser).

Formation 2003 : au total c'est 189 journées participants réalisées en 2003.

En 2004 le SSF 25 organise un stage national ASV (assistance victime) à Montrond. Le barum aura lieu dans le Verneau quel que soit le temps.

Commission brochage.

Le brochage des cavités a débuté cet hiver, le grfe des Bief Bousset, de Pourpeville, et de la Légarde ont été équipés.

(Suite de la page 6)

Le montant des subventions jeunesse et sport et fédération pour ce projet s'élèvent à 3550 Euros pour 13800 Euros demandés.

Matériel acheté : Un perfo Hilti TE6A + 2 accus.

Une disqueuse à batterie

200 broches

Scelllements

2 kits

petit matériel (divers)

Cavités à brocher en 2004 (prévisions) : Baume des crêtes, Puits de Poudry, Bois d'Ully

Equipement en place à remplacer ou à doubler : Baume St Anne, Montaigu, Bournois

Election des membres du bureau

Claude Paris ne souhaite pas rester président mais reste au bureau, Christophe CLAUDEL, Christophe RAGUIN, Julien SUE, Marie Jeanne PARIS, Christian BRUGGER, Nathanael LIGIER quittent le comité directeur.

10 personnes se présentent : Rolland BRUN, Benoit DECREUSE, Pascal FREY, Christian JEANNOUTOT, David MARCHAND, Adam MARTIN, Claude PARIS, Manu RUIZ, Thomas SERGENTET, Anne Lise WIDMER. Après vote à mains levées tous les candidats sont élus.

Après délibération du nouveau CD le bureau est défini comme suit : Président : Manu RUIZ

Vice-président : Thomas SERGENTET

Secrétaire : David MARCHAND

Secrétaire Adjoint : Anne Lise WIDMER

L'AG est close à 19h30

Repas sur place organisé par le GS Nyctalos.

Le secrétaire Thomas Sergentet

Le Comité Directeur du CDS suite à l'A. du 17/01/2004

Mise à jour : 05/04/2004.

Président : RUIZ Manu ☎ : 06 08 57 69 55 ✉ : manuruiz@wanadoo.fr
49, rue R. Roussel, 25000 BESANCON

Président adjoint : SERGENTET Thomas ☎ : 03 81 84 13 66 ✉ : thomas.sergentet@wanadoo.fr
16, rue Principale, 25110 VERNE

Secrétaire : MARCHAND David ☎ : 03 84 91 32 32 ✉ : david-marchand@caramail.com
Grande rue, 70160 MERSUAY

Secrétaire adjoint : WIDMER Anne-lise ☎ : 06 62 30 20 91
18 rue saint Laurent, 25290 ORNANS

Trésorier : JEANNOUTOT Christian ☎ : 03 81 35 23 45
✉ : christian.jeannoutot@wanadoo.fr
11, rue de la Planche aux Poules, 25150 BOURGUIGNON

Trésorier adjoint : FREY PASCAL ☎ : 03 81 84 44 12
6 lot les Coteaux, Bois Carré, 25110 Baume les Dames

(Suite de la page 7)

PARIS Claude ☎ : 03 81 98 45 58 ✉ : cparis@beaulieu.faurecia.com
6, impasse des Arbues, 25420 VOUEAUCOURT

DECREUSE Benoît ☎ : 03 81 62 12 86 ✉ : benoit.decreuse@wanadoo.fr
2, rue Champliman, 25290 ORNANS

BRUN Roland ☎ : 03 81 34 65 51
13, rue des Poiriers, 25700 VALENTIGNEY

MARTIN Adam ☎ : 03 81 49 59 98
2 rue de la traverse, 25270 GEVRESIN

COMMISSIONS :

Protection du karst : **BRUN Roland** ☎ : 03 81 34 65 51
13, rue des Poiriers, 25700 VALENTIGNEY

Jeunes : **WATALA dominique** ☎ : 03 81 52 85 92
47 rte de Besançon, 25720 BEURE

Enseignement : **RIAS Jean-Marc** ☎ : 03 84 91 86 44 ✉ : jmrias@yahoo.fr
6, rue du Treuil, 70190 CHAMBORNAY LES BELLEVAUX

Publication : **FREY PASCAL** ☎ : 03 81 84 11 03
3, rue du Tennis, 25110 BAUME LES DAMES

Secours : **PASIAN Didier** ☎ : 03 81 57 54 32 ✉ : did15@wanadoo.fr
9, rue du Bourg Sec, 25440 LIESLE

Site internet: **VELTEN Benoît** ☎ : 03 81 58 90 13 ✉ : speleodoubsgcpm@fr.st
16 rue de la chapelle, 25480 MISEREY-SALINES

Fichier : **DECREUSE Benoît** ☎ : 03 81 62 12 86 ✉ : benoit.decreuse@wanadoo.fr
2, rue Champliman, 25290 ORNANS

Sentier karstique : **PARIS Claude** ☎ : 03 81 98 45 58 ✉ : cparis@beaulieu.faurecia.com
6, impasse des Arbues, 25420 VOUEAUCOURT

Canyon : **JEANNOUTOT Christian** ☎ : 03 81 35 23 45
✉ : christian.jeannoutot@wanadoo.fr
11, rue de la Planche aux Poules, 25150 BOURGUIGNON

Brochage : **BORIE Sylvain** ☎ : 03 81 90 27 52 ✉ : sborie@free.fr
20 rue du 152ième RI 25420 VOUEAUCOURT

Relations internes : **MARTIN Adam** ☎ : 03 81 49 59 98
2 rue de la traverse, 25270 GEVRESIN

Groupeement pour l'Inventaire la Protection et l'Etude du Karst :

Président : **MOTTE Denis** ☎ : 03 81 84 10 50 ✉ : Denis.motte@wanadoo.fr

Réunions passées

2 juin 2003 à Besançon : participant Manu RUIZ
Réunion organisée par le Conseil Général pour préparer la Fête du Sport

3 juillet 2003 à Montbéliard : participants Christian JEANNOUTOT et Claude PARIS

Rencontre avec Jeunesse et Sport et le Comité Départemental Olympique et Sportif pour finaliser le FNDS. Examen des corrections nécessaires aux dossiers qui ont été retenus par la commission paritaire régionale afin qu'ils puissent être mis en paiement.

16 octobre à Rang : participants BRUN Rolland et PARIS Claude.

Prise de contact et présentation du projet de " médiation environnementale " au maire et conseillers par le comité de pilotage.

27 novembre à Rang : participants BRUN Rolland et PARIS Claude.

Etude des modalités d'accès avec comme base la convention type de la fédé avec le maire, les conseillers et le comité de pilotage.

Stages de formation dans le Doubs :

Stage topographie :

* **Le Week-end des 24 et 25 Avril 2004**, Le GSAM organise un week end topographie, destinée aux débutants et aux autres... (cf Plaquette jointe à ce courrier).

Pour toute info, inscription..., contactez :

Claude Paris, 6, impasse des arbues 25420 VOUEAUCOURT au 03 81 98 45 58

Stages de Perfectionnement Technique et Stages Initiateur dans le Doubs :

* Un premier stage perfectionnement technique et initiateur aura lieu à Montrond le château du **10 au 18 juillet 2004**. Contactez Rémy LIMAGNE au 03 84 51 62 08, limagne@club-internet.fr

* Un second stage perfectionnement technique et initiateur aura lieu à Montrond le château du **14 au 22 août 2004**. Contactez Rémy LIMAGNE au 03 84 51 62 08, limagne@club-internet.fr

Autres Formations :

* Pour ceux qui ne seraient pas encore au courant, Jean-Marc RIAS a été embauché par la ligue, en tant qu'assistant technique régional... Dans ce Cadre, il lui est possible d'organiser pour les club qui le demandent (et uniquement ceux qui le demandent) des petits stages de formation en fonction des besoins (topo, canyon, autosecours...)

NB : ces stages sont gratuits et ceux qui ne demande rien n'auront rien... Donc n'hésitez pas, demandez lui !!!!!

Les club intéressés peuvent le contacter au 03 84 91 86 44 ou 06 82 08 37 33, par mail : jmrias@yahoo.fr ou encore par papier : 6, rue du treuil 70190 Chambornay les Bellevaux.

Formation de Guides sur le sentier Karstique de Mérey

* Le GCPM organise le **17 avril**, une formation de guides sur le sentier Karstique de Mérey, inscrivez vous auprès de Benoît DECREUSE au 03 81 62 12 86.

Le rendez vous est fixé à 9h30 sur le parking du sentier, la fin de la sortie est prévue aux environs de 15h30. Prévoyez un casse-croûte.

Formation CANYON

* **12 et 13 juin**: Formation aux techniques particulière au canyon à St Claude dans le Jura.

Contactez rapidement Jean-Marc RIAS, au 03 84 91 86 44 ou 06 82 08 37 33, par mail : jmrias@yahoo.fr

AUTRE INFO...

Sentier Karstique du Grand Bois à Mérey-sous-Montrond (25) : CHANTIER DE JEUNES BENEVOLES :

De 14 à 25 ans... et du 6 au 20 Juillet 2003

Au programme :

- * Mise en valeur du site (réfection et réalisation de barrières, aménagement de sentiers...)
- * Activités de pleine nature (kayak, rando, spéléo...)
- * Bonne humeur !

Pour tout renseignement / inscriptions, téléphoner à:

Benoît DECREUSE, 03 81 62 12 86 ou par mail : sentierkarstique.merey@wanadoo.fr

Articles de Journeaux

SOCIÉTÉ

La grotte de Chenecy engluée

Depuis 1991, la cavité ne peut toujours pas être exploitée.
En raison du veto d'un propriétaire.



Jean Gauthier, propriétaire des terrains : « Nous voulons des plans précis ».

BESANÇON. — Avant de nous lancer dans le projet d'exploitation commerciale d'une nouvelle grotte, prenez bien soin d'aller consulter le registre du cadastre. Depuis 1991, le maire de Chenecy-Buillon et l'exploitant privé avec lequel il a passé convention ne doivent pas manquer de se repasser en boucle cette même question.

Depuis 1991, en effet, l'ouverture au public de la grotte Mathieu est bloquée. Non pas que les normes de sécurité ne soient pas remplies. Mais tout simplement parce qu'un propriétaire d'une parcelle de surface s'oppose invariablement au passage de visiteurs dans « son » sous-sol. Les textes de loi, sur ce point, sont extrêmement précis (lire ci-dessous).

À bord du puits de 27 mètres qui permet de plonger au cœur de la cavité, Camille Tournier, le maire de Chenecy, ne pensait pourtant pas se heurter à tel mur de difficultés. « Auparavant, c'est le club spéléo de Belfort qui organisait les visites à la demande », rappelle-t-il. « Au décès de son responsable,

nous avons décidé de lancer un appel d'offres pour une exploitation plus professionnelle ». Déjà propriétaire du site d'Osselle, c'est Claude Hass qui a alors emporté le marché.

Des loyers en pure perte

Propriétaire des terrains situés à proximité de l'entrée, la commune ne s'est pas spécialement méfiée. Le nouvel exploitant, encore moins. Un bail de location de 99 ans renouvelable tous les 6 ans a été signé. Parallèlement à l'instruction du dossier de demande d'ouverture, les premiers travaux ont même été réalisés : électricité, échelle métallique, cheminement piétonnier. Au total près de 76.000 euros ont été investis. En pure perte pour l'instant. Faute d'autorisation, la porte d'entrée est toujours cadenassée.

Pis pour l'exploitant, depuis 13 ans maintenant, il doit s'acquitter du loyer. Lors du renouvellement du bail en novembre dernier, celui-ci a bien été revu à la hausse mais, au fil des ans, l'enve-



Camille Tournier, maire de Chenecy-Buillon près de Besançon : « Nous pourrions en profiter pour faire des aménagements touristiques ».

loppe a déjà atteint la coquette somme de 76.000 euros. De quoi s'étrangler.

« On veut des plans précis »

Agriculteur depuis deux générations au hameau des granges Mathieu, Jean Gauthier, lui, reste sur sa position en bougonnant. Tant qu'il n'aura pas vu des plans précis, pas question de donner son accord. « On ne sait pas ce qui va être fait pour les chemins. Pour stationner les

voitures » indique-t-il avant de préciser que les maisons sont desservies en eau par un modeste tuyau de 27mm. « Qu'en sera-t-il de la sécurité ? » ne manque-t-il pas de s'interroger.

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir été courtois. « L'exploitant lui a proposé un pourcentage sur les entrées ainsi que l'exclusivité des recettes des souvenirs » confie le maire. Rien n'y a fait.

Au grand regret de Camille Tournier qui y voyait là une belle occasion de développer

l'activité touristique avec le soutien du conseil général. « En perçant une entrée depuis un terrain communal, nous pouvions arriver de plain-pied dans la cavité », explique-t-il. « A proximité, nous aurions alors pu aménager une maison des grottes. Des gites et des activités VTT auraient aussi pu voir le jour » se prend-il toujours à rêver.

Un rêve qui, pour l'instant, a au moins 99 ans pour devenir réalité.

Bernard PAYOT

Le droit du sol

Si l'on s'en tient à l'article 17 de la déclaration des droits de l'Homme de 1789, la propriété privée est un « droit inviolable et sacré ». Mais jusqu'où peut s'étendre ce droit ? La réponse se trouve dans le code civil (art 551 et 552) : « la propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous ». La présence d'une grotte tombe clairement sous le coup de ces dispositions.

En application de cette règle, le propriétaire peut d'ailleurs demander une indemnisation pour le dessous si celui-ci donne une plus value particulière à son terrain. Le dessous peut aussi être vendu

(ou loué) en se réservant l'usage du dessus.

Comme pour tout titre de propriété, des limites peuvent s'appliquer dès lors que le sous-sol révèle des mines, des vestiges, des trésors archéologiques ou des grottes présentant un intérêt public.

Dans ce cas, le préfet, sous contrôle du ministère de la Culture, peut très bien engager une procédure d'expropriation et d'inscription au domaine public.

Dans le cas particulier, seule cette disposition pourrait permettre à la grotte Mathieu de sortir de l'impasse. Mais encore faut-il en démontrer le caractère historique.



La grotte Mathieu : 76.000 € de travaux ont déjà été réalisés. En pure perte pour l'instant.

Photos Ludovic LAUDE

Un site exceptionnel

Même si elle n'est pas très longue (1,2km pour 44 mètres de dénivellation), la grotte des Granges Mathieu, de l'avis des spécialistes, offre une grande richesse. Très certainement formée par une ancienne circulation souterraine aujourd'hui en ébullition à la source du puits, cette caverne fossilifère en effet les galeries, les

corniches, les zones d'ébouillement et les étonnements.

Elle a été explorée en mai 1907 par le professeur Fournier jusqu'à la base de la coulée stalagmitique. C'est un groupe spéléologique du GSD, de Saint-Dizier et de Belfort qui a prolongé la découverte de l'ensemble de la grotte en 1906.

WEEK-END

Les chauves-souris font leur show

Dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris, des sorties sont organisées dans la région. Un bon moyen de tordre le cou aux légendes qui courent sur ce mammifère.

BESANÇON. Les croyances ont la vie dure. Non, la chauve-souris ne porte pas malheur, ne s'accroche pas dans les cheveux et ne mord pas au cou pour sucer le sang.

Tout ça et bien d'autres éléments sur ce mammifère qui fascine et effraie à la fois, on peut l'apprendre grâce à la Commission de protection des eaux du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères (CPEPESC).

Dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris, de nombreuses sorties-découvertes sont organisées. Comme le précise Cédric Guillaume, membre de la commission, la région est particulièrement accueillante pour ces mammifères : « La diversité de milieux, avec des zones d'altitude et de plaines, la multitude de cavités que sont les grottes et gouffres font qu'elles sont nombreuses en

Franche-Comté ». Sur 33 espèces répertoriées en France, on en dénombre pas moins de 26 différentes dans la région.

Au menu, des insectes

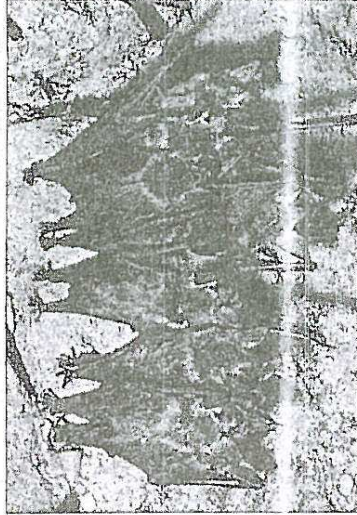
Rencontrer dans la rue ces reines de la nuit est donc chose fréquente. Prenez la pipistrelle par exemple. Un poids de 5 g (l'équivalent d'un morceau de sucre), à peine plus grande qu'un pouce humain et pourtant grande consommatrice d'insectes. « Il en existe au moins une colonie par commune », précise Cédric Guillaume. Elles tournoient autour des lampadaires à la recherche d'insectes attirés par la lumière, se cachent derrière les volets, sous le toit d'une église.

Certaines de ses bêtes ingurgitent jusqu'à 300 insectes par nuit, période où les oiseaux ne les concurren-

Quatre sorties découvertes

- Ce soir à 19 h 30 à Port-sur-Saône (Haute-Saône), rendez-vous devant la mairie pour observer l'envol de colonies de Sérotine commune et de Grand Murin. Ce même jour, toujours en Haute-Saône (réservation et renseignements sur le lieu exact au 03.81.88.66.71), « *miniopières en folie* » : une invitation à découvrir un espèce singulière de chauves-souris.

- Dimanche à 19 h 45 à Baume-les-Mes-sieurs (Jura). Deux lieux d'observation pour apercevoir l'envol de Molosse de Cestoni, Grand rhinolophe, Vespertillon à oreilles échancrées. Toujours dans le Jura (réservation et renseignements au 03.81.88.66.71), rencontre avec les Grands murins. Pour toutes les sorties, des détecteurs à ultrasons sont fournis.



Six jeunes sur dix ne survivent pas à leur premier hiver. Une chauve-souris n'a qu'un petit par an qui peut espérer vivre de 10 à 15 ans.

cent pas dans la recherche de mets croustillants.

Voir avec les oreilles

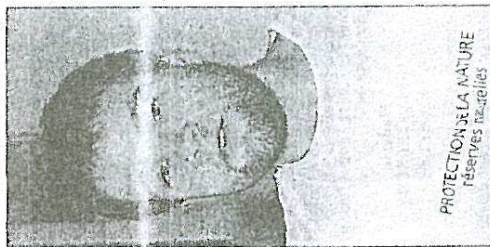
L'hiver est synonyme d'un très long dodo. Plus d'insecte, alors on se repose. « Elles recherchent des milieux à température et humidité constantes, décrypte Cédric Guillaume. Leur température s'abaisse et les rythmes cardiaque et respiratoire sont ralentis ». L'hibernation peut durer longtemps. Très longtemps, selon les régions, de novembre à mars, elles restent ainsi suspendues par les pieds.

Et puis il y a leurs cris. D'une part ceux que l'on peut entendre : elles communiquent alors entre elles. D'autre part des ultras-sons, des cris de chasse inaudibles par l'oreille humaine. Le son qu'elles émettent rebondit sur l'obstacle, à savoir l'insecte, puis reviens dans ses

grandes oreilles. Pratique. D'autant qu'un chiroptère possède une vue parfaite. Alors, si vous voyez une chauve-souris tourner autour de vous, pas de panique, elle est juste un brin curieuse et se demande qui donc peut passer par là. En aucun cas, elle ne vous attaquera. Et ces mammifères sont une espèce protégée depuis 1981. Pas touche donc. Demeure le plaisir d'admirer leurs vols si particuliers.

Cyril RAINEAU

Le CPEPESC intervient chez les particuliers, gratuitement, lorsqu'ils sont confrontés à la présence de chauves-souris dans leur maison. Pour toutes informations, contactez le CPEPESC, 3 rue Beauregard, 25000 Besançon. Renseignements au 03.81.88.66.71.



PROTECTION DE LA NATURE
réserves naturelles

Cédric Guillaume : « Les préjugés restent vivaces sur la chauve-souris alors qu'elle est totalement inoffensive ».

Dimanche 24 août 2003

LOISIRS

La chauve-souris sort de l'ombre

Dans le cadre de la 8^e Nuit européenne de la chauve-souris, des animations pour découvrir ce mammifère plein de mystères.

BESANÇON. Les chauves-souris sont pleines de curiosités. Elles sont par exemple capables de voir avec leurs oreilles, à savoir qu'elles chassent et s'orientent dans l'obscurité en utilisant les échos de leurs cris ultra-sonores. C'est ce mammifère mystérieux, qui alimente les légendes et parfois les craintes, que la Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères (CPEPESC) de Franche-Comté propose de découvrir. Dans le cadre de la 8^e Nuit européenne de la chauve-souris, sont organisées plusieurs sorties dans la région du jeudi 28 août au dimanche 31. Des soirées à écouter les ultrasons de ces maitresses de la nuit, à visionner leur vol si particulier. Sept sorties sont programmées.

● **Jeudi 28 août** : au sud de Lons-le-Saunier (le lieu précis reste à définir), dans le Jura, à 20 h, « à la découverte des chauves-souris en petite montagne » avec présentation des chauves-souris et observation à la sortie du gîte de l'envol d'une colonie avec l'aide d'un détecteur à ultrasons (réservation conseillée).

● **Vendredi 29** : aux Planches, près d'Arbois (Jura), à 20 h, « du petit rhi-

nolophe au bout du monde ». Présentation des chauves-souris et observation de l'envol d'une colonie.

● Ce même jour, rendez-vous à 20 h devant l'église d'Ornans (Doubs) pour découvrir ces mammifères aux abords de la Loue.

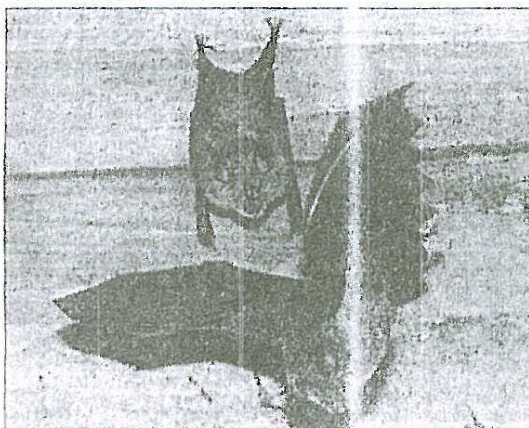
● **Samedi 30** : à Port-sur-Saône (Haute-Saône), à 19 h 30, devant la mairie, découverte des chauves-souris aux abords de la Saône.

● Par ailleurs, tout près de Port-sur-Saône, une autre sortie est organisée ce même soir lors de laquelle il sera possible de les observer à la sortie d'un gîte préservé (réservation obligatoire, huit personnes maximum).

● **Dimanche 31** : à 19 h 45, rendez-vous devant la mairie de Baume-les-Messieurs (Jura). Découverte d'espèces particulières (Molosse de Cestoni, Grand Rhinolophe...).

● Ce même soir, près de Lons-le-Saunier (Jura), présentation de Grands Murins et Minioptère de Shreibers (réservation obligatoire).

Pour tous renseignements supplémentaires et les réservations, contacter la CPEPESC, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon. Tél : 03.81.81.66.71. E-mail : cpepesc.chiropteres@wanadoo.fr



Pas de panique si vous croisez une chauve-souris, elle ne mord pas au cou pour sucer le sang. Photo d'archives ER

C.D.S. Info 25
n°45

ARCEY

Au fil du conseil

AGENTS

Recrutement d'un agent sous contrat emploi consolidé : depuis le départ de M. Marchal, un poste était vacant. A partir du 1^{er} mars 2004, M. Molle sera embauché pour occuper le poste d'agent d'entretien sous contrat CEC aux ateliers municipaux.

LOGEMENT
DE LA POSTE - BAS

Attribution : le logement a été attribué à M. Hartmann, employé chez Straube et Mlle Cretel. La location débutera le 1^{er} avril ; un bail sera établi.

Travaux : le tableau électrique non conforme et un parquet très endommagé obligent à de nouveaux travaux. Ceux-ci s'élèvent à 2.580,32 € TTC.

CARRIÈRE HOLCIM

Le 6 février, la commission départementale des carrières donnait son accord pour l'extension de la carrière. Une commission communale devra se mettre en place, afin de faire respecter une convention établie entre Holcim, les communes de

Saulnot, Lougres, Villers-sur-Saulnot et la Fédération française de spéléologie.

Le conseil municipal a donné son accord pour modifier le passage de la fibre optique sur les terrains communaux jouxtant ou accueillant la carrière. Les modifications sont induites par l'extension de la carrière.

TRAVAUX ÉGLISE

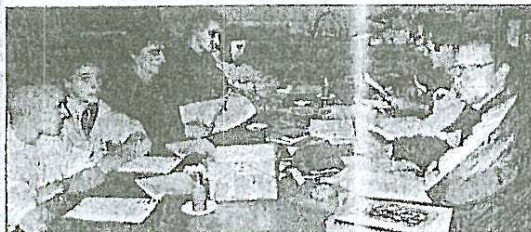
Des travaux de peinture d'envergure sont à envisager dans l'église. Le comité paroissial a transmis différents devis au maire. Le conseil accepte que la commune soit maître d'ouvrage. Des dossiers de demandes de subventions seront adressés à l'Etat, au conseil général et à la région. Une convention avec le comité paroissial établira sa participation financière.

Par ailleurs, des lamelles en bois du clocher sont à remplacer. Des travaux de maçonnerie devront également être exécutés pour stopper des infiltrations au-dessus de la voûte et de l'entrée principale. Une entreprise a été consultée pour un devis.

A LA SAÏE DES AGENTS, EN 1998

LAVIRON

Les spéléologues en assemblée



Le bureau en plein travail.

L'association spéléologique du canton de Rougemont a tenu son assemblée générale dans le gîte des randonneurs d'Arbouans, situé à Laviron.

L'activité de cette association est la visite de classique dans le département, dans les autres régions et même à l'étranger. La prospection, désobstruction afin de découvrir de nouvelles cavités, elle participe à l'inventaire spéléologique du Doubs.

Des adhérents spécialisés sont membres du spéléo-secteur, ils interviennent également dans le sauvetage d'animaux coincés dans des cavités.

Cette association compte seize membres et leur siège social est à Valentigney. On peut les contacter au 03.81.92.28.61 ou 03.81.84.13.55. Le pot de l'amitié termina cette soirée.

CDSinfo 25



Voici un numéro spécial de la revue du C.D.S. du Doubs, entièrement consacré aux troisièmes Assises nationales de l'environnement karstique, qui se sont déroulées à Mandeure les 6 et 7 octobre 2001.

En résumé, 108 pages, une vingtaine d'articles et d'auteurs, une quarantaine de photographies en noir et blanc (essentiellement des portraits d'intervenants et des reproductions de cartes postales anciennes).

Ces actes ont été rédigés en partie à partir d'enregistrements (pour une partie des interventions et les questions - réponses), avec les aléas techniques qui ont parfois causé la perte de certaines interventions. Mais cette méthode est également d'une grande richesse, en particulier pour la partie débats qui suivait chaque intervention.

Et puis, la comparaison des problématiques spéléo-environnementales en France, Belgique et Suisse, est également très enrichissante. Une très belle réalisation qui aurait mérité, comme d'autres comptes rendus de manifestations d'intérêt national, une publication dans *Spelunca Mémoires*.

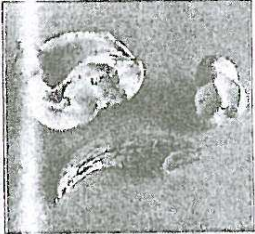
Ph. D.

ARCHÉOLOGIE

Le mystère du Trou du crâne percé

Vingt-trois squelettes datant de moins 100 à moins 4000 avant JC ont été mis au jour dans cette grotte verticale exceptionnelle, près de Salins-les-Bains (Jura).
Et ce n'est pas fini.

GÉRAISE. Comment expliquer que des corps d'adultes et d'enfants aient été ensevelis dans la même grotte jurassienne à des siècles, voire des millénaires d'intervalle, et qu'il y ait plus avec des rites funéraires similaires ? C'est le mystère auquel sont confrontés les archéologues amateurs du GRAPPM/ARSA (1) qui ont entrepris l'an dernier les fouilles du « Trou du crâne percé », à Géraise, près de Salins-les-Bains. Un site « exceptionnel », « unique » même, pour le Bisontin Gérard Aimé, président-fondateur de l'association. « On a pour l'instant trouvé, sur 14 mètres de profondeur, 16 sépultures contenant 23 individus, no-



Des os d'animaux, sans doute des offrandes funéraires, se trouvaient dans toutes les sépultures.

tamment une jeune mère de 17 ans et son enfant de 3 ans, ou encore deux enfants de 1 et 5 ans ensemble », explique-t-il.

Les plus profondes datent du début du néolithique moyen, soit - 4000 avant Jésus-Christ. La plus en surface est celle d'une femme gauloise (- 80 à - 120 avant JC). Entre les deux, ont été mis au jour des squelettes datant de - 1800 à - 2000 (néolithique récent), - 1600 à - 1800 (bronze ancien) et - 1500 (le crâne trépané qui a donné son nom à la grotte).

« Ce n'est pas tant le nombre de ces sépultures que leur espacement dans le temps qui est étonnant », poursuit Gérard Aimé. « Quarante centimètres de terre séparent parfois des corps inhumés à plusieurs siècles d'intervalle. Or qui pouvait savoir après tant de temps qu'il y avait déjà des morts ensevelis là ? On ne s'explique pas cette mémoire fabuleuse qui fait du trou de Géraise un site unique », s'enthousiasme Gérard Aimé.

Des noisettes près des corps

Autre fait troublant : la similitude des rites funéraires.

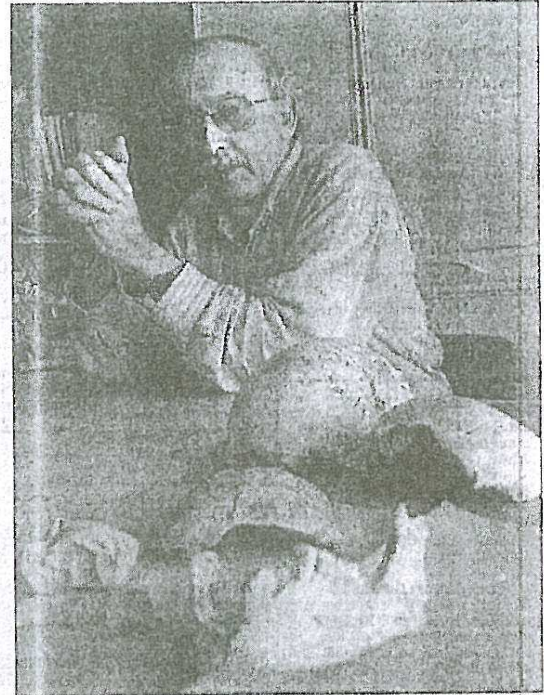
Deux squelettes d'animaux, généralement un cochon ou un sanglier et un chien, ont été trouvés dans chaque sépulture. « Vraisemblablement des offrandes car les animaux étaient entiers », explique Gérard Aimé. Il y avait également près de chaque dépouille un petit foyer rituel et trois noisettes dont une torréfiée. Pourtant il n'y a aucun noisetier dans les environs. En revanche le « mobilier archéologique » est faible : une hache polie, quelques éclats de silex, un emmanchement d'outil en bois de cerf, des bouts de céramiques...

Là encore, le hasard ne peut être une explication.

Le trou de Géraise n'a pas fini d'intriguer. Les fouilles de l'été prochain mettront peut-être au jour des restes encore plus anciens. Ils ne feront que rendre plus énigmatique la grotte-tombeau jurassienne.

Brigitte BOURGEOIS

(1) Groupe de recherches archéologiques et préhistoriques du pays de Montbéliard (GRAPPM), fusionné avec l'Association de recherches spéléologiques et archéologiques de Besançon (ARSA).



Gérard Aimé présente deux des crânes trouvés dans la grotte. Photos Patrick BRUMENT

La découverte de deux spéléos

GÉRAISE. Le Trou du crâne percé a été découvert par hasard en décembre 1997 par deux membres du Groupe spéléo du Doubs, Nathalie Dufau et Michel Faivre. « Aujourd'hui, il n'existe plus de cavité ouverte qui n'ait pas été visitée. On peut encore trouver des gouffres à explorer mais il faut creuser », raconte Michel Faivre.

Nathalie a eu du nez lorsqu'elle a convaincu son compagnon de débrouiller le creux d'un rocher. « Au départ il y avait juste comme un trou de renard », explique-t-elle. Après avoir retiré quelques mètres cubes de terre au prix de plusieurs dizaines d'heures de travail, les deux inventeurs sont tombés sur un crâne percé, en fait trépané, d'où le nom donné à la grotte par la suite. Ils ont aussitôt prévenu leur ami Gérard Aimé, lui aussi spéléo émérite et archéologue passionné.

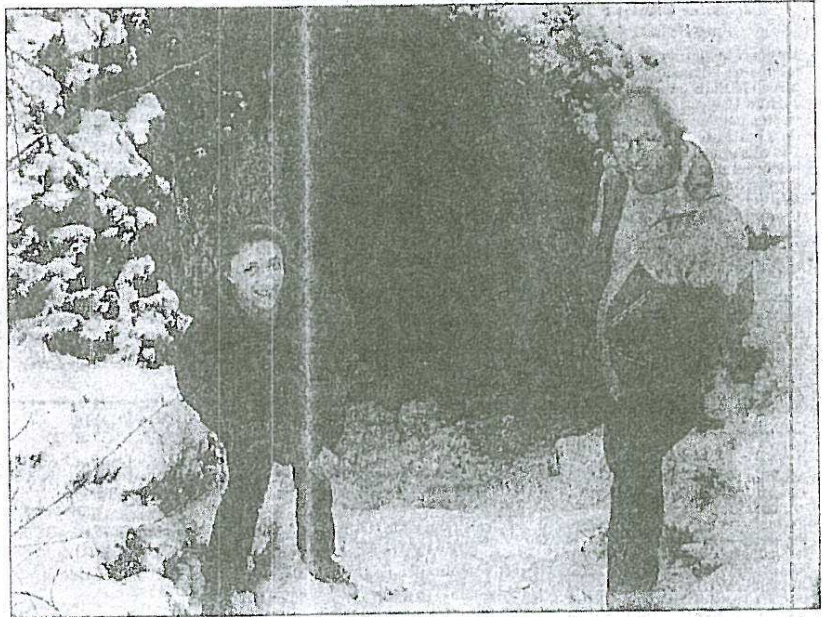
L'intérêt archéologique du Trou de Géraise est vite ap-

paru à cet amateur éclairé. Moins, hélas, aux membres de la très officielle Commission interrégionale de recherches archéologiques (CIRA) qui a refusé pendant plusieurs années toute autorisation de fouilles. Décision avait même été prise de reboucher le trou, en mars 2003, pour sauvegarder le site ! La mobilisation des médias a évité, de justesse, le pire. Les camions de sable étaient déjà là !

La détermination des membres du GRAPPM/ARSA a fini par payer. « L'an dernier, nous avons enfin obtenu une autorisation de fouilles de quinze jours. Et je viens tout juste d'avoir l'accord pour un mois de travaux cet été », se réjouit Gérard Aimé.

Tous les objets et restes d'animaux et d'humains trouvés sur le site rejoindront, après datation au carbone 14 des plus significatifs, le musée archéologique de Lons-le-Saunier.

B. B.



Nathalie Dufau et Michel Faivre, spéléos tous les deux, ont découvert par hasard la cavité obstruée par la terre.

Vendredi 22 août 2003

ENVIRONNEMENT

Cours d'eau :
la baisse de juillet

La direction régionale de l'environnement vient de communiquer les données climatologiques et hydrologiques pour le mois de juillet. Les résultats sont sans surprise.

Les hauteurs d'eau recueillies dans la région ont varié de 40 à 115 mm, avec 140 mm sur les sommets vosgiens. Le rapport aux normales a varié de 50 à 90 % avec, pour exception, le secteur de Luxeuil qui a reçu plus que la normale.

Juillet a été le sixième mois consécutif déficitaire ; un déficit équivalent à presque 3 mois de précipitations normales.

Il faut signaler, également, une évapotranspiration nettement supérieure à la moyenne. Les températures moyennes de ce mois de juillet dépassant la normale d'environ 2°C. L'insolation, de l'ordre de 265 à 290 heures, a été elle aussi supérieure à la normale.

La baisse des niveaux des rivières s'est poursuivie de façon inexorable. Les

quelques épisodes pluvieux enregistrés ont pu, momentanément, légèrement ralentir le phénomène en cours. On relève partout des valeurs nettement inférieures aux moyennes.

Un seul record
battu

La majorité des cours d'eau ont subi un étiage de fréquence décennale, voire vicennale pour certains. Aucun secteur de la région n'est épargné. Le débit moyen minimal a bien sûr été inférieur à la moyenne sur les seize points d'eau pris en compte dans la carte hydrologique de la région. Il est à noter que par rapport aux débits minimum historiques, un seul endroit, la source du Lison, a battu son record 0,21m³/s contre 0,297 en 1998.

Partout ailleurs les records dont le plus ancien date de 1954 à Besançon avec 7,17m³/s ne sont pas tombés.

Les résultats d'août changeront peut-être la donne de façon plus marquante.

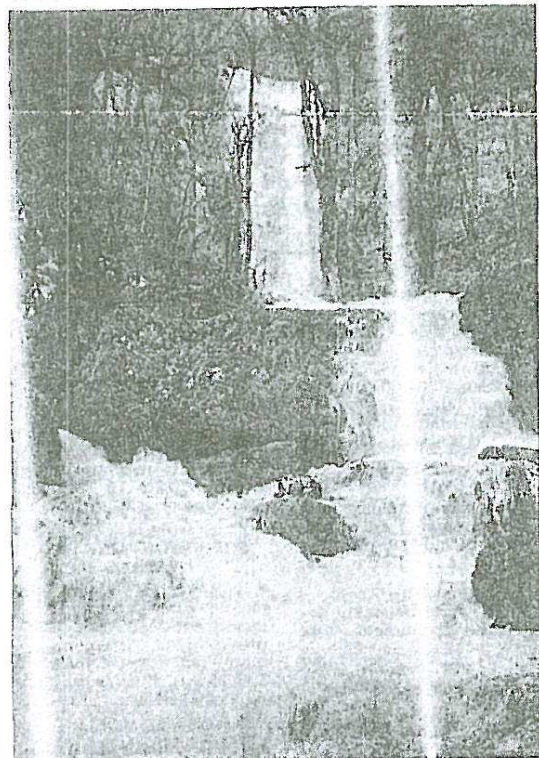
CONSOLATION-MAISONNETTES

La nature fait
son spectacle

Au fond du parc du séminaire, la source du Lançot est le trop plein d'un important réseau de rivières souterraines dont le vaste bassin d'alimentation sur le plateau de Mont-de-Laval collecte les eaux de pluie et de fonte des neiges. A l'origine de ce ruisseau, la cascade du Lançot de 47 m de hauteur trouve son activité en

intermittence par fortes précipitations.

A l'heure actuelle, les conditions atmosphériques favorables et le fort débit de la chute d'environ 5 m³ à la seconde sont à l'origine d'un spectacle dont le bruit et l'air rempli d'humidité génèrent des sensations que seule la nature peut offrir.



La cascade du Lançot : 47 mètres de chute.

Comptes rendus de Manifestations :

Fête du Sport :

Le samedi 28 juin, le CDS25 était présent à la première Fête du Sport organisée par le Conseil Général dans le parc de la Gare d'Eau, à Besançon. Faute de cavité dans ce parc, les spéléos ont pris de la hauteur ... dans les platanes. Une dizaine de spéléos issus du GSD, des Spiteurs Fous et du GSAM ont montés les ateliers, assurés l'encadrement de la journée ainsi qu'une petite exposition et distribués une plaquette présentant les clubs du Doubs.

Deux ateliers étaient proposés : le basique, constitué du parcours spéléo du GSAM, agrémenté d'un pont de singe d'une quinzaine de mètres de longueur et l'aérien permettant d'utiliser les différentes techniques de progression jusque dans la cime des arbres et de redescendre sur une tyrolienne vertigineuse ...

Cette manifestations gratuite était ouverte au grand public et la participation à notre stand a été très soutenue. Espérons que l'on a suscité des vocations.
Coté image, ce fut une bonne journée avec un contact direct avec nos élus.

Rivière souterraine de RANG :

Réunion Rang 16 octobre 2003

Le problème abordé est l'interdiction d'accès par un arrêté municipal et la fermeture par une porte d'une galerie artificielle donnant accès à une cavité naturelle parcourue par un ruisseau souterrain sur la commune de Rang. Cette situation de réglementation stricte était naguère justifiée par des raisons de protection du captage pour l'alimentation en eau potable. Le captage étant actuellement abandonné, le Comité Départemental de Spéléologie souhaite avoir un accès plus aisé que par le tunnel SNCF, dont le creusement en 1862 a permis la découverte de cette grotte. La SNCF sollicite d'ailleurs régulièrement les spéléologues afin de vérifier la solidité du sol porteur de la voie de chemin de fer.

Personnes présentes:

Guy Girardot Maire de Rang depuis 2 ans (<<cousin de Dominique Voynet>>),
Vice président de la communauté de communes des Isles du Doubs.
Gérard Lambert 1er adjoint
Sébastien Brun conseiller municipal, passionné d'archéologie

Claude Paris : Président du Comité Départemental de Spéléologie
Roland Brun: Ancien Président du Comité Départemental de Spéléologie

H Renaud DNE/ comité de pilotage
François Pouessel DNE/ comité de pilotage

Après un accueil chaleureux et un tour de table de présentation, évocation en commun des problèmes d'environnement, le tri sélectif par exemple.

Les spéléologues évoquent les problèmes et contraintes liés à leurs activités mais surtout celles des pseudo spéléos qui nuisent surtout à l'environnement préservé du milieu souterrain.

Ils parlent notamment des problèmes liés aux grottes du secteur et de l'éventail de possibilités offertes par le milieu karstique Franc-comtois. Ils présentent également la grotte concernée par notre visite (tracé topographique, implication dans le réseau, etc...)

H Renaud présente la démarche de médiation, et devant les questions sur l'absence de conflit sur le secteur il précise que le sens même de la médiation est d'intervenir si possible avant la naissance de tensions.

M Girardot rappelle les raisons qui ont conduit à la fermeture de la grotte par mesure de protection du captage de l'époque, à l'heure actuelle la source de cette grotte ne sert plus qu'à l'alimentation en eau << non potable >> de la fontaine du village.

Les spéléologues précisent pour leur part qu'ils préfèrent voir une grotte fermée qu'ouverte à tout les vandales et qu'il existe de nombreuses possibilités d'exploration sur le secteur Franc-comtois.

M Girardot intervient en disant que certains administrés lui ont demandés s'il serait possible de visiter la grotte en

question.

Les personnes en présence conviennent qu'un accès libre n'est pas envisageable, M Lambert s'inquiète de la responsabilité communale en cas d'accident, les spéléologues présents précisent qu'ils possèdent une assurance.

Il y a évocation d'une autre grotte du secteur << la grotte de la Roche Gaillot >> qui abrite des chauve souris qui sont continuellement dérangées par des intrusions dans leur milieu (pseudo spéléos, milieu interlope !); le maire évoque la possibilité de réglementer l'accès à la grotte à la satisfaction des spéléologues.

H Renaud propose que les partenaires mettent sur le papier leurs attentes et leurs craintes pour mieux cerner le problème lié à ces deux grottes et d'envoyer le tout à DNE (H Renaud), M Girardot préférant le contact physique propose de se revoir pour faire la synthèse. La date du 27 novembre à 18h est retenue.

M Girardot offre aux personnes présentes le verre de l'amitié.

H Renaud DNE
Le comité de pilotage

Verne le 23.02.04

Visite du 21 février 2004 à Rang.

Dans le cadre de la médiation environnementale sur l'initiative de Doubs nature environnement (DNE) et sur proposition du CDS, une sortie avait été programmée afin que les différents acteurs du projet puissent découvrir ensemble les deux sites retenus : La grotte Roche Gaillot et la rivière souterraine de Rang (grotte du tunnel ou du captage).

23 personnes présentes :

5 clubs spéléo représentés avec 14 spéléos : GSD, GSCB, GSAM, ASCR, SC la roche

La municipalité : Guy Girardot maire de Rang, Sébastien Brun conseiller municipal.

Doubs Nature Environnement : 5 personnes

ARESAC (Association de recherche et d'étude des sites archéologique comtois) : 2 personnes

Liste détaillée des participants en pièce jointe.

A 14 h arrivée des participants à la mairie du village. Après les présentations départ pour la grotte de Roche Gaillot. Sur le chemin Sébastien Brun (passionné d'archéologie) nous présente une motte féodale récemment découverte et donc le site est en court de classement.

Le groupe visite ensuite l'entrée de la grotte, une seule chauve souris est aperçue d'après Michel Cottet cette cavité ne sert pas d'habitat permanent mais plutôt d'étapes pendant les migrations. A l'automne les chauves souris y sont beaucoup plus nombreuses.

Retour aux voitures, le convoi se dirige maintenant vers la rivière souterraine de Rang dont l'entrée, se situe à l'Est du village au pied du talus sous la RN 83.

Une trappe à même le sol permet d'accéder à un conduit voûté en pierre, dans laquelle passe la conduite d'eau en direction du village. Jusque dans les années 1970 l'alimentation du village en eau potable était assurée par cette canalisation. Long de 25 m ce conduit rejoint la rivière en rive gauche.

Le groupe commence par visiter la partie amont en suivant la conduite jusqu'au barrage. Dans cette partie la galerie en "trou de serrure" mesure 3.50m de large et 2.50m de haut. Les plus téméraires poursuivent la visite jusqu'au siphon terminal qui se situe à 690m de l'entrée.

Ensuite visite de la partie aval. La progression y est plus variée, une zone de marmites, un bassin, une voûte basse, une zone d'étagage (zone du tunnel SNCF) avant d'arriver au siphon à 400 m de l'entrée.

Les spéléos ne pouvant se retenir de fouiner un peu partout ressortent en dernier de la grotte.

Depuis plus de trente ans, cette cavité n'a pas fait l'objet de travaux de la part de spéléos, et comme nous avons pu le constater lors de la visite, il reste encore de nombreuses possibilités d'explorations.

A noter la présence d'une forte odeur d'hydrocarbure au niveau du siphon amont et à l'aval au niveau de la voûte basse. Ces deux zones sont très argileuses et il se peut que des résidus hydrocarbure soit piégés dans l'argile.

De retour à la mairie, le maire nous offre une petite collation qui se transforme en un copieux casse-croûte.

Rendez vous est pris par Dominique Watala pour organiser un pompage du siphon terminal et une projection diapos sera programmé à la demande du maire.

Sergentet Thomas
Vice président du CDS 25

Journées nationales de la spéléologie (Sc Mont d'Or):

Spéléo-club Mont d'Or Journées Nationales de la Spéléologie du 4 et 5 Octobre 2003

Compte-rendu

Samedi 04 Octobre

10 h 00 :

Mise en place de la salle pour l'exposition de photos, diapos, vidéo par 4 membres du Club, sous la responsabilité du Président LAVISSE Philippe.

14 h 00 :

Début de la manifestation, 18 personnes dont 6 enfants sont venus nous rendre visite, le temps de quelques questions et les voilà pris dans l'univers du monde souterrains. Diapos et vidéo ont trouvée leur publiques.

Une personne de la commune de Saint Point devrait s'inscrire prochainement dans notre Club. Un couple de Besançon (Manu Grojean du G.S.D.) est venu nous saluer et parler de projet à effectuer ensemble sur notre commune.

Dimanche 05 Octobre

Une sortie d'initiation était organisée dans les Grottes aux Fées à VALLORBE (Suisse) en deux groupes.

09 h 00

Départ du 1^{er} groupe composé de 4 adultes et 5 membres du Club, la durée de la sortie à été de 2 h 00.

14 h 00

Départ du 2^{ème} groupes composé de 6 enfants et 4 membres du Club, la durée de la sortie à été de 2 h 30, un petit casse-croûte surprise à été offert à ces jeunes spéléologue en herbe et nous avons délivrés 6 diplômes de « mes premier pas sous terre ».

Conclusion des Journées :

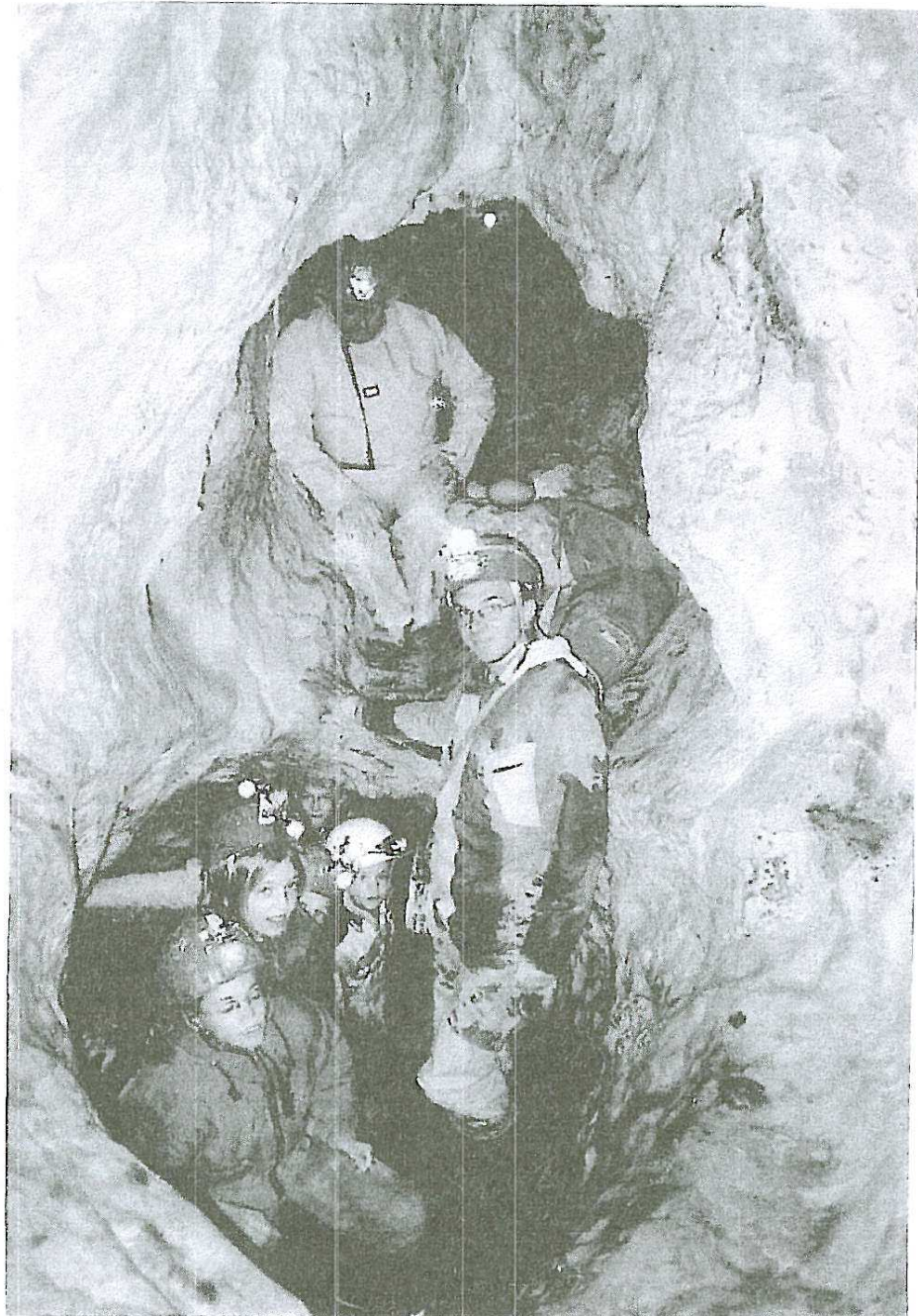
Les Journées se sont bien déroulées, l'ambiance était au beau fixe malgré le froid et la neige. Le Club S. C. MONT d'Or va compter un nouveau membre issu de ces journées.

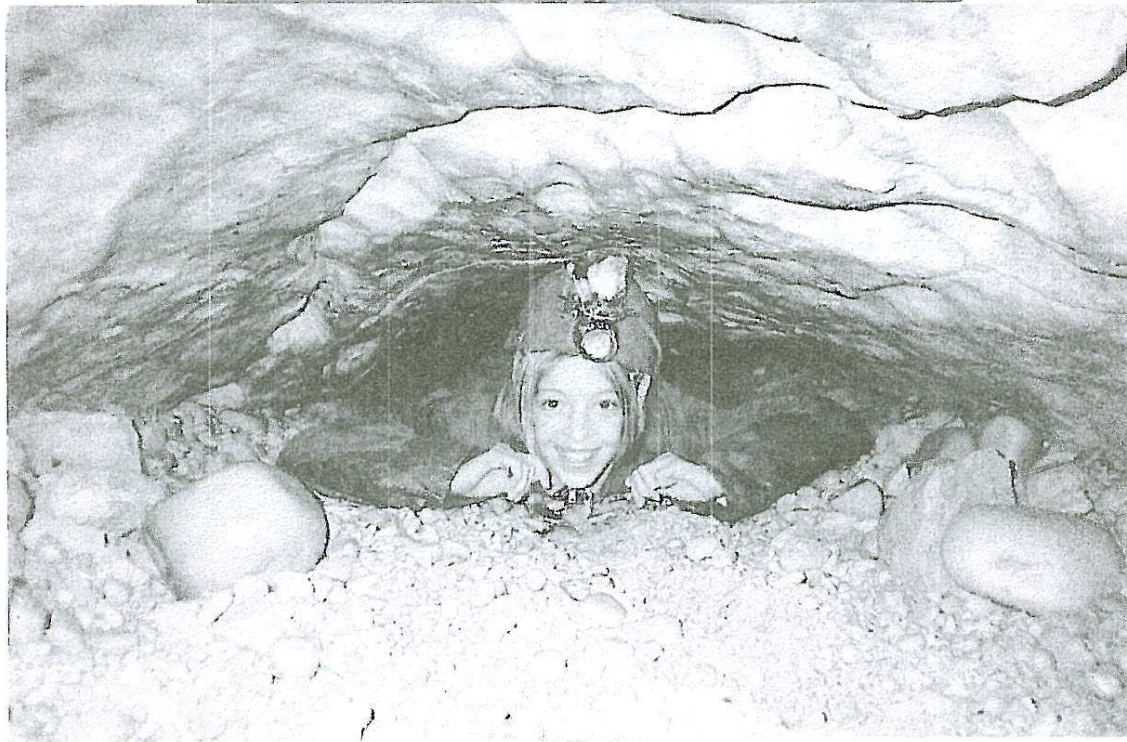
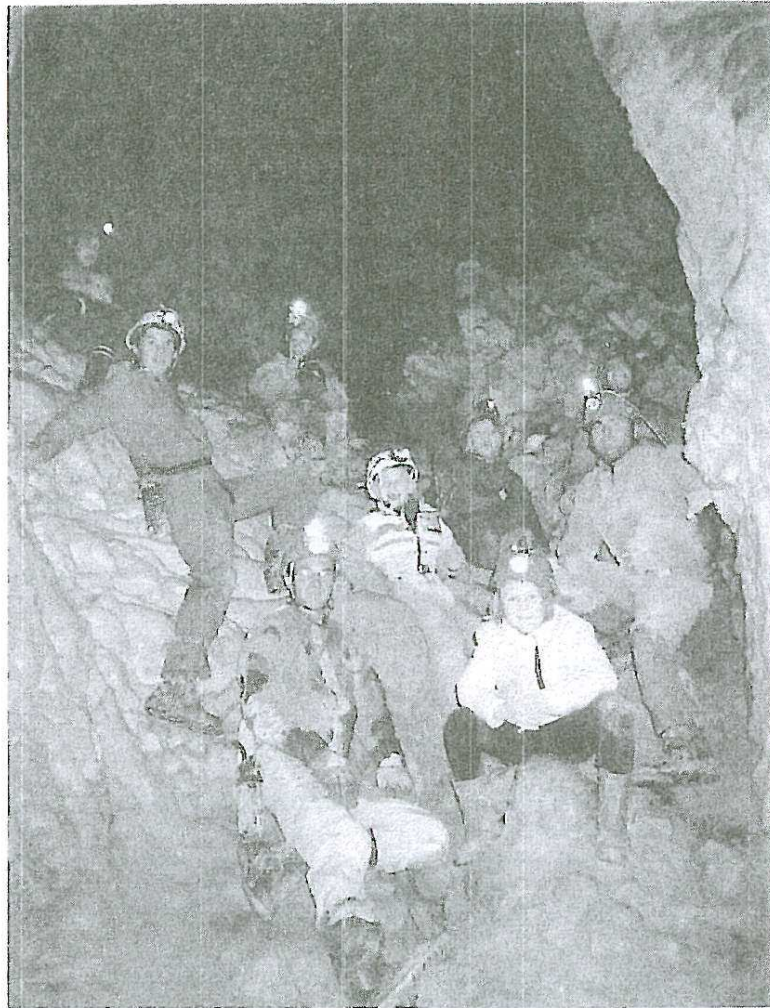
Une petite fausse note tout de même, aucun élu de la commune n'a voulu honorer de leur présence notre manifestation malgré les invitations.

Le Président

LAVISSE Philippe







Action de Dépollution (GSAM)

JOURNEE NETTOYAGE DE LA CORNICHE DE CHAMPVERMOL LE SAMEDI 7 FEVIER 2004 GSAM MANDEURE

Lors du nettoyage de printemps le 29 mars 2003 à Mandeure, le GSAM avait proposé ses services pour un nettoyage de la corniche de Champvermol en utilisant les techniques spéléo. En effet, la pente atteint par endroit 80% et par conséquent des zones polluées restent inaccessibles pour des nettoyages conventionnels. L'idée a séduit la Mairie de Mandeure et la commission Environnement s'est réunie le vendredi 16 janvier 2004 afin de mettre en place cette journée.

Entre temps, une sortie de reconnaissance le samedi 10 janvier 2004 a permis d'identifier 2 zones principales de travail : l'une au niveau des départs des delta plane et l'autre au niveau des barrières de sécurité. Ces 2 secteurs sont particulièrement pollués par la présence de nombreuses canettes en verre, poubelles, ... et d'un ballon de foot remonté le même jour !

A l'issu de la Commission du 16, a été décidé entres autres que :

- 2 tyroliennes seront mises en place par le GSAM

- Les détritrus seront remontés et collectés dans une benne

- La date pour cette opération est arrêtée au samedi 7 février 2004 à partir de 8h30

Une telle opération ne pouvait se faire n'importe quand ; en effet le site sera bientôt classé « Natura 2000 » et sa faune et sa flore sont tout à fait exceptionnelles.

Au jour J, l'opération de nettoyage a été déclenchée. Un vent violent soufflait au belvédère mais le soleil était au rendez vous. Avec l'aide de secouristes, de pompiers et de l'ONF, le GSAM a remontés plus de 2 m3 de bouteilles en tout genre.

Pour pimenter un peu cette journée, un secouriste a été légèrement blessé à la jambe par une chute de pierre.

En fin de matinée, les spéléos ont bénéficié d'un repas bien mérité

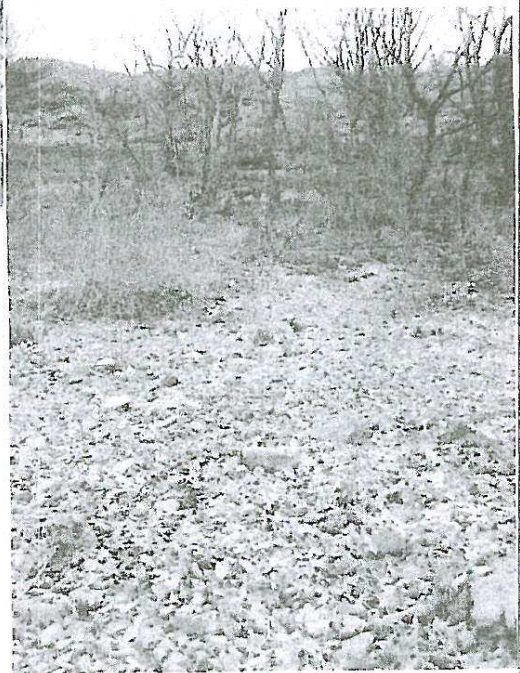
Sont rares les occasions où la spéléo se fait connaître en dehors des accidents médiatisés à outrance. Cette journée a simplement permis de montrer la réelle image de la spéléo : une passion désintéressée faite d'aventure et de découverte alliée à une convivialité et un esprit d'équipe que l'on ne retrouve dans aucun autre sport.

Cette journée a été un réel succès et des opérations de même nature risquent de se reproduire prochainement : en effet, la Maire pense déjà à nous pour l'organisation d'une opération de nettoyage d'une portion du Doubs ! Affaire à suivre

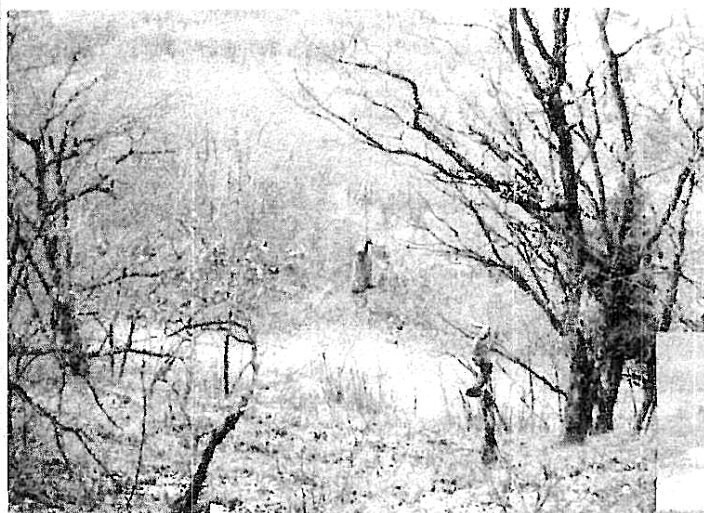
Quelques photos souvenirs

Olivier Gallois

La Corniche de Champvermol



Les techniques spéléo au service de l'Environnement



Le bilan : près de 2m3 de détritits amassés !



JOUGNE

L'avenir de la spéléologie

Le Spéléo Club du Mont d'Or a évoqué, durant le week-end, les journées nationales de la spéléologie auxquelles il a participé. Samedi, dans la salle Saint-Eloi, à La Ferrière-sous-Jougne, était organisé un diaporama et une exposition photos. Les différents matériels utilisés dans la pratique de ce sport ont été présentés. Pour les plus courageux une initiation sur corde s'est déroulée, malheureusement sous la pluie. Le dimanche était consacré à une exploration souterraine. Le cadre de la « Grotte aux fées » à Vallorbe, avait été choisi en raison de sa proximité et de la facilité

d'accès. Le matin une douzaine d'adultes sont allés admirer les cavités toutes plus belles les unes que les autres. L'après-midi un groupe de dix enfants était là présent. Leur intérêt et leur curiosité faisaient plaisir à voir. Leur enthousiasme réchauffait le cœur des organisateurs et leur prouvait si besoin en était, que la spéléologie a encore de beaux jours à vivre.

Déjà deux participants ont confirmé leur inscription. Parmi les plus jeunes quelques-uns sont très intéressés et rejoindront les rangs dans un proche avenir. La relève est assurée.



La valeur n'attend pas le nombre des années.